

Service public et ruralité : *Résistance* *et* *conquêtes*

Pas une semaine, pas une journée qui ne soit marquée dans telle localité, tel département par une lutte pour la défense d'un service public, là une école, ici une poste, une ligne de chemin de fer, un hôpital...

Ces luttes sont généralement à l'initiative des personnels avec l'appui ou le soutien actif des usagers.

La donnée nouvelle est celle de l'entrée en action des élus des zones rurales.

Celle-ci est liée à l'accélération de la politique de suppressions de services publics de proximité qui touchent maintenant les services de la vie quotidienne.

Ces luttes posent en elles-mêmes la contestation d'une politique fondée sur la seule rentabilité financière.

La CGT est partie prenante de ces luttes qui, pour aboutir, ont encore besoin de s'élargir.

**Trop,
c'est trop !**

La décision du Trésorier Payeur

Général de la Creuse de fermer plusieurs perceptions a mis le feu aux poudres. Les élus l'apprennent par la presse. Ces fermetures s'ajouteraient à la liste déjà longue des services publics dont la suppression est programmée ou qui sont déjà disparus. Le problème, c'est qu'on arrive au bout de ce qu'il est possible de supprimer.

La perception relève plus que du symbole, c'est en effet le personnel de la perception qui aide les maires à élaborer le budget communal.

A quelle porte le maire devra-t-il demain frapper et les communes pourront-elles encore subsister ?

C'est ce qui a conduit au mouvement de révolte des élus creusois avec la démission de 260 d'entre eux en novembre 2004.

La Creuse est un catalyseur.

En Charente, les élus prennent le pas avec une manifestation à la préfecture. Ce département est symbolique : il avait en effet été choisi par le gouvernement avec 3 autres (Corrèze, Dordogne, Savoie) pour servir de département pilote pour la réorganisation des services publics en milieu rural.

Mais ce que constatent les élus

aujourd'hui, c'est, au-delà des déclarations d'intention, la poursuite des suppressions des services publics de proximité: le service commercial de la SNCF quitte Angoulême, il en est de même du service route de la DDE et celle-ci ne comptera plus que 3 ou 4 « unités territoriales » à la place des 12 subdivisions actuelles, EDF-GDF va fermer la plupart de ses agences, le même schéma s'applique pour les bureaux de poste, les écoles communales...

Le mouvement de protestation se développe dans plusieurs départements.

Ainsi dans les Alpes de Haute Provence, 150 élus se rassemblent en novembre 2004 contre la fermeture des perceptions et des bureaux de poste. Une manifestation départementale a lieu en décembre. Des initiatives également en Ardèche.

En Creuse et en Charente, des collectifs de défense et de développement des services publics se mettent en place. Ceux-ci sont composés de syndicalistes, d'élus, de représentants d'associations, de simples citoyens. Ce sont eux qui vont être à l'initiative des rassemblements d'Angoulême du 19 février et de la manifestation nationale de Guéret du 5 Mars.

Service public

Avec la mise en place de ces collectifs, une chaîne de la solidarité se constitue.

Le mouvement de protestation de la Creuse suscite un fort courant de sympathie. 63% des maires des communes de moins de 2000 habitants déclarent approuver la démission des élus de la Creuse.

Des membres du collectif charentais participent aux initiatives de leurs homologues de Guéret. A l'inverse, des délégations de plusieurs départements participent à la manifestation d'Angoulême (Creuse, Charente-maritimes, Dordogne...).

La manifestation du 5 décembre de Guéret est l'occasion de l'envoi de délégations de nombre de départements, voisins comme l'Indre, l'Allier, mais aussi plus lointains comme les Alpes de haute Provence.

Pour une autre logique de développement

En novembre 2004, alors que commencent à se développer les mouvements de protestation contre les suppressions de services de proximité, le Premier ministre signe une circulaire le 16 portant sur la réorganisation des services de l'Etat dans les départements. L'orientation est claire, il s'agit de poursuivre la politique de fermeture des perceptions et des subdivisions de l'Equipement. Non seulement le gouvernement ne renonce donc pas, mais il demande aux préfets de mener la bataille de conviction auprès des élus et des usagers.

L'enjeu est d'importance : il s'agit d'une dimension essentielle de la politique de désengagement de l'Etat, de déréglementation et de privatisation.

Le *prima* est celui de la rentabilité financière, de la mise en concurrence

des territoires.

L'exemple du département des Alpes de haute Provence est révélateur. On ferme des services publics mais est visé également le premier site industriel du département, l'importante usine chimique Arkéma qui dépend groupe Total. Son directeur n'hésite pas à justifier le projet au motif que le département aurait « une vocation touristique » !

Cette politique nationale est au diapason des orientations européennes au travers notamment du projet de directive Bolkestein. Rappelons que cette directive vise à libéraliser totalement les services, que ceux-ci soient publics ou privés. Les régle-

tion est porteur au contraire d'une conception solidaire de développement des territoires. Alors que des départements ruraux comme la Creuse ou les Alpes de haute Provence regagnent de la population, la politique de désengagement des services publics conduirait à aggraver les conditions de vie, à accroître encore les inégalités de développement entre territoires avec des citoyens qui ne seraient plus traités de la même façon au plan des droits. La situation décrite n'est pas propre au milieu rural, et c'est ce qui conduit le collectif creusois dans son appel à faire le lien avec la situation des villes et leurs banlieues qui « souffrent aussi gravement d'une insuffisance des services publics ».

Circulaire du 16 novembre 2004 relative à la réforme de l'administration départementale de l'Etat

NOR : PRMX0407781C

Paris, le 16 novembre 2004.

Le Premier ministre à Mesdames et Messieurs les ministres et les secrétaires d'Etat, Mesdames et Messieurs les préfets

L'Etat restructure actuellement plusieurs de ses réseaux de proximité, au premier rang desquels les trésoreries et les subdivisions de l'équipement. Ces restructurations sont nécessaires et seront poursuivies.

En plein conflit le premier Ministre donne ses consignes aux ministres : continuez !

mentations nationales sont considérées comme des obstacles à « une concurrence libre et non faussée ».

Celle-ci doit s'exercer entre territoires comme entre salariés des différents pays d'Europe.

Le mouvement de protestation des élus, des personnels des services publics, des usagers et de la popula-

Une CGT à l'offensive,

partie prenante des luttes, pour une reconquête du service public

Le succès des manifestations d'Angoulême et de Guéret est le

résultat des mobilisations auxquelles la CGT a largement contribué. La bataille pour les services publics a été une bataille de tous les instants. Quel département n'a pas eu son initiative services publics (forum, carrefour, caravane ...) ?

Face à l'accélération de la politique gouvernementale, n'avons-nous pas à créer les conditions de l'élargissement des luttes en cours, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés ?

Les usagers représentent un enjeu principal. Le gouvernement cherche en permanence à les opposer aux agents des services publics. Le ministre des Finances par exemple lance la perspective d'une nouvelle réduction d'impôts avec, en contrepartie, la réduction des effectifs de fonctionnaires.

Dans tous les conflits, les sondages ont montré l'attachement profond des usagers au service public. Dans le même temps, ils expriment de demandes fortes d'amélioration du service rendu.

La CGT revendique une place accrue des usagers dans le fonctionnement des services publics. Des droits nouveaux doivent pour cela leur être reconnus. C'est une dimension de la rénovation et de la démocratisation des services publics.

L'émergence des élus locaux

en tant qu'acteurs collectifs, est une donnée nouvelle, inédite.

Les contradictions ne sont pas minces. Le gouvernement exerce une pression très forte sur les élus et tente de leur faire accepter les transferts et les fermetures des services publics, la transformation des bureaux de poste en agences postales et en points postes, des perceptions

en perceptions annexes, l'installation de points publics en lieu et place de services publics actuels...

Mais est-ce indifférent que des élus se mobilisent pour contester la politique gouvernementale et appellent au développement des luttes pour la défense et le développement des services publics ?

Les élus sont avant tout des gestionnaires de politiques publiques et des employeurs locaux. Ils ont, à ce titre, des responsabilités dans les politiques de l'emploi, avec le développement de la précarité par exemple dans les collectivités territoriales. N'est-ce pas également une dimension que nous portons dans les débats publics pour faire prévaloir d'autres orientations ?

La participation des élus aux luttes, en convergence avec ce que nous impulsions, est un élément qui renforce incontestablement le rapport de force pour le service public.

Une grande responsabilité incombe à la CGT, première organisation syndicale des salariés et des personnels des services publics.

Face aux enjeux considérables qui sont posés et qui touchent à l'existence même des services publics dans notre pays, nous avons à tout faire pour généraliser les mobilisations dans chaque département et à développer l'action à tous les niveaux. A cet égard, les collectifs de défense et de développement des services publics qui se sont constitués dans un certain nombre de départements, après les manifestations d'Angoulême et de Guéret, et qui constituent autant de lieux de rassemblements citoyens, ont, clairement montré leur utilité.

Il nous revient de faire valoir notre propre démarche à partir des besoins des salariés en travaillant en convergence avec les autres acteurs que sont les usagers et les élus pour un service public répondant aux besoins d'aujourd'hui.

L'appel du collectif Creusois (Extraits)

« ... nous sommes de plus en plus nombreux à nous opposer à ce démantèlement contraire à l'intérêt général... Les manifestations qui ont lieu depuis ces dernières semaines, les démissions d'élus, sont révélatrices de l'ampleur du malaise qui s'installe au sein de la population et du sentiment d'abandon du monde rural. En même temps, nous savons bien que d'autres départements, les villes et leurs banlieues, souffrent aussi gravement d'une insuffisance de services publics.

Aujourd'hui, dans une dé-marche citoyenne, nous, élus, forces syndicales associatives et politiques, usagers, qui avons décidé de ne plus subir de tels choix de la part de l'Etat et d'entrer collectivement en résistance face aux menaces qui pèsent sur le département, nous appelons de toute la force de notre conviction à une multiplication sur tout le territoire national, des luttes pour la défense et le développement des services publics et à l'organisation de leur convergence !...

... Il ne suffit pas de rêver les convergences ; tous ensemble, construisons-les ».